



## Avis d'ouverture

**Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes organise, pour la Région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2025,**

**LES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET LE 3<sup>ème</sup> CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL (CATEGORIE B)**

### CONDITIONS D'ACCÈS

**Concours externe** : ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau 4 (anciennement niveau IV), ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

**Concours interne** : ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2<sup>ème</sup> de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

**3<sup>ème</sup> concours** : ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année du concours, de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation sont décomptées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle.

### REPARTITION DES POSTES

CDG ORGANISATEUR	POSTES			LIEUX DES EPREUVES
	Externe	Interne	3 <sup>ème</sup> concours	
<b>Centre de gestion de la FPT des Landes</b> <b>Service Concours</b> <b>Maison des communes</b> <b>175 place de la caserne Bosquet - BP 30069</b> <b>40002 Mont de Marsan</b> <b>Tél : 05.58.85.81.63</b> <a href="http://www.cdg40.fr">www.cdg40.fr</a>	130	150	20	Bordeaux ou ses environs (Gironde), Morcenx-La-Nouvelle et Mont-de-Marsan ou ses environs (Landes), Agglomération paloise (Pyrénées-Atlantiques), Brive (Corrèze) et éventuellement dans d'autres centres d'examens si besoin

DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	1 <sup>ère</sup> ÉPREUVE
Mardi 4 février 2025	Mercredi 12 mars 2025	Jeudi 20 mars 2025	Jeudi 16 octobre 2025